



CMJ

Intronisation des nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes
p.05



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Le Tri sélectif simplifié avec un nouveau mode de collecte pour vos ordures ménagères
p.10



AMÉNAGEMENT URBAIN
Des arbres plantés pour un avenir plus vert
p.14

LA VOULTE

SUR RHÔNE



GRAND CARÉNAGE : L'IFTEA OUVRE SES INSCRIPTIONS
p.08



Intermarché leDRIVE



Du lundi
au samedi :
8h30-19h30

Ouvert le
dimanche
de 8h30 à 12h30

Z.I. Jean Jaurès
70, rue Louis Pasteur
07800
LA VOULTE-SUR-RHÔNE
04 75 85 18 08



station service
24h/24



lavage rouleaux
anti-rayures



e-drive



parking
place extra large



opticien



location
de véhicules



Optique
CONSTANT
une marque d'attentions



C.C. INTERMARCHÉ - 07800 LA VOULTE
04 75 43 53 78 • lavoultelouispasteur@leslunetiers.fr

Prenez vos rendez-vous en un clic sur :

Doctolib

SOMMAIRE

P03 - EDITO

P 05 - LA VOULTE EN TOUTE TRANSPARENCE

Élections • Citoyenneté

P 06 - MIEUX VIVRE À LA VOULTE

CMJ • Enseignement & Enfance • Santé & Solidarité

P 08 - DOSSIER SPÉCIAL

Grand Carénage • CAPCA

P 12 - AMÉNAGER LE TERRITOIRE VOULTAIN

Économie • Aménagement Urbain • Travaux

P 18 - BRÈVES POLITIQUES

P 20 - L'INFO' EN PLUS !

Éditeur de la publication :

Commune de La Voulte-sur-Rhône

Directeur de la publication :

Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône

Rédaction : Mairie

Réalisation maquette : Service

Communication de la mairie

Impression & Régie publicitaire :

AF Communication

Crédit photos : Mairie,

Département de l'Ardèche,

CAPCA

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOTRE MAGAZINE

AF Communication

Chef de publicité

Tél. 04 75 51 88 40

Mobile 06 60 52 35 73

JOINDRE LA MAIRIE :

9 rue Rampon

Tél : 04 75 62 40 44

E-mail : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi & vendredi :

8h30 - 12h & 13h15 - 17h

Mardi & jeudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 18h



CHÈRES VOULTAINES, CHERS VOULTAINS,

Après notre cérémonie des vœux en janvier dernier, que retiendrons nous de l'année écoulée ?

Certainement une succession d'événements exceptionnels : la crise sanitaire qui continue de sévir, la guerre en Ukraine, le conflit Israélo-palestinien au niveau mondial, l'augmentation du coût de la vie sur fond de crise énergétique, la sécheresse de l'été, les pluies diluviennes de l'automne... Ces événements nous imposent d'évoluer plus rapidement vers un mode de vie plus respectueux de notre environnement. L'inflation touche tous les secteurs : énergie, matières premières, services et impacte tous les foyers (augmentation des taux d'intérêts d'emprunts, salaires non indexés...). Notre commune doit s'adapter, composer avec tous ces facteurs et jouer à l'équilibriste comme pour nous tous, avec la volonté de vous présenter un budget sincère qui doit conjuguer avec prudence, rigueur mais aussi ambition pour maintenir la qualité de vie sur la commune. Ce n'est pas un exercice facile d'autant plus que la commune doit toujours faire face à l'héritage d'un endettement important combiné avec la situation économique actuelle de notre pays. C'est ce à quoi Sylvie André Coste adjointe aux finances, et l'ensemble des élus vont s'efforcer de faire afin de vous présenter un budget de transition pour mieux écrire l'avenir.

Nous avons commencé dès 2020 Un programme de réhabilitation thermique de tous nos bâtiments communaux avec notamment pour cette année la réfection du gymnase Leleu. D'autres projets plus importants pour la commune comme la réhabilitation du centre de moyens et du parc Baboin sont toujours d'actualité mais vont être différé dans le temps faute de trouver les budgets nécessaires aujourd'hui. Les travaux tant attendus de la rue Fombarlet ont commencé, d'autres suivront notamment en termes d'amélioration de la voirie communale via un plan pluriannuel d'investissements.

Pour parler nouveautés car c'est bien là l'essentiel, notre commune vit actuellement un bouleversement avec la réorganisation des points d'apport des ordures ménagères, et je sais votre mécontentement mais je vous rappelle que ce n'est plus une compétence communale depuis 2014, sommes tous obligés d'en passer par là. Je comprends vos désagréments aussi j'ai souhaité qu'une réunion publique soit organisée le 27 mai prochain avec la CAPCA, je compte sur votre présence cette fois ci pour apporter vos points de mécontentement et essayer de les faire corriger.

À venir, l'inauguration du grand carénage et là encore il faut saluer l'implication de tous les élus de la commune d'avoir pu proposer du foncier à l'agglomération (il a bien fallu sur le sujet être visionnaire et anticiper) pour permettre ce projet unique sur le territoire et qui fait de nous quoi qu'on en dise des bâtisseurs...

Par contre, je constate en ce début d'année, qu'à l'approche des élections municipales de 2026, pourtant encore loin, qu'au lieu de continuer à travailler et à agir pour le bien commun, certains se trouvent déjà des ailes et pensent qu'en dénigrant, ou en trahissant, ils auront plus de chances de prendre la place. Pour ma part, je reste persuadé que cette méthode est très risquée et qu'elle ne relève pas du tout de ce que l'on peut attendre d'un élu... Il est vrai qu'il est certainement plus facile de parler que d'agir.

Pour finir sur une note positive, je fais le vœu que nous en finissions avec les histoires... et que nous restions plus solidaire pour faire avancer collectivement les dossiers au bénéfice des vouldaines et vouldains. Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bon printemps et je vous retrouverais au fil des diverses et nombreuses animations qui se préparent.

Bien amicalement

**Bernard Brottes, Maire de La Voulte-sur-Rhône,
Conseiller Communautaire de
Privas Centre Ardèche**



Menuiserie Bois - Alu - PVC

Fabricant Bois
Parquet - Escalier
Agencement Cuisine

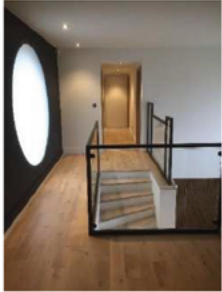
Véranda - Pergola - Portail

« Une équipe de professionnels à votre service »

411 Avenue Marie Curie - 07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE

Tél. 04 75 43 09 73 - Mail : accueil@menuiseriejuet.fr

Site : pierre-juet-menuiserie.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

MAISON
Guidarelli

Artisan poissonnier

06 24 79 29 47

 poissonnerie@maisonguidarelli.fr

 Maison Guidarelli

 [maisonguidarelli](https://www.instagram.com/maisonguidarelli)





ÉLECTIONS

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024 EN FRANCE : À VOS AGENDAS !

Le compte à rebours avant les élections européennes de 2024 a commencé. Vous pouvez contribuer à façonner l'Europe que vous voulez !

Faites entendre votre voix !
Le 9 juin 2024, les Français, parmi les 450 millions de citoyens européens des 27 États membres de l'Union européenne (UE) sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen : les « eurodéputés ».
Une assemblée qui façonne notre vie quotidienne bien plus qu'il n'y paraît.
Le Parlement européen est l'organe parlementaire de l'Union européenne élu au suffrage universel direct. Il sera composé de 720 représentants après le scrutin du mois de juin 2024, dont 81 représentants pour la France. Chaque État membre élit

ses députés au Parlement européen tous les cinq ans. La répartition des sièges dépend de la population de chaque pays.

Les « eurodéputés » peuvent s'exprimer dans l'une des 24 langues officielles de l'UE. Tous les documents parlementaires sont publiés dans chacune des langues de l'UE.
De la suppression des frais d'itinérance téléphonique à la lutte contre le blanchiment de capitaux, en passant par l'instauration d'un chargeur électronique universel, la neutralité carbone et encore la suppression des contenus haineux en ligne, les «

eurodéputés » font évoluer le quotidien des Européens vers plus de protection et d'harmonisation.
Le travail du Parlement européen a un réel impact sur la vie quotidienne des habitants des États membres.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Le scrutin se joue en un seul tour dimanche 9 juin 2024
- Vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 3 mai 2024 pour pouvoir voter aux élections européennes. Vérifiez votre inscription !
- Pensez à établir une procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J.

• Les Français ayant récemment atteint l'âge de 18 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales (à condition d'avoir fait au préalable leur recensement citoyen auprès de leur mairie à partir de leurs 16 ans). Voter, c'est avoir la possibilité de s'exprimer, c'est participer au choix des femmes et des hommes qui prendront des décisions importantes pour notre quotidien.
Voter est un droit fondamental. Le vote est le fondement de la légitimité des élus. Il est même obligatoire dans certains États membres !
Exercer son droit de vote, c'est renforcer la démocratie.



M. le Maire, Bernard Brottes, en compagnie de 6 des jeunes élus

CITOYENNETÉ

INTRONISATION DES NOUVEAUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) : UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR

Le 31 janvier 2024 à 18h30, c'est dans la salle du Conseil Municipal que s'est tenue l'intronisation des nouveaux élus du CMJ en présence de leurs parents. Cet événement a été présidé par Monsieur le Maire Bernard Brottes, accompagné de Sylvie André-Coste 1^{re} adjointe à l'enseignement et à l'enfance, Pierre Fuzier, 3^e adjoint à l'artisanat et aux commerces, Nadine Chaix, 6^e adjointe à la jeunesse et Jacques Volle, conseiller municipal délégué aux logements.

Ce moment a été l'occasion de transmettre aux jeunes élus les valeurs et le fonctionnement de leur engagement au sein de la commune. Monsieur le Maire a procédé à la remise solennelle des écharpes, symbole de leur investiture, qu'ils porteront avec fierté lors des différentes cérémonies auxquelles ils seront conviés.

La soirée a été clôturée par un moment convivial autour du « verre de l'amitié », où chacun a pu échanger et partager dans une atmosphère chaleureuse et détendue.

Les sept nouveaux élus, engagés pour les 3 prochaines années (de la classe de CM1 jusqu'à la 6^{ème}) et issus des différentes écoles de la commune sont venus

rejoindre leurs aînés et sont prêts à s'investir pour leur ville. La parité a été respectée lorsque les candidatures le permettaient, avec la présence d'un garçon et d'une fille dans chaque école :

- De l'École du Centre : Lili Orti et William Vandeville
- De l'École Gonnertes : Alya El Mokhtary (aucun candidat garçon ne s'est présenté)
- De l'École des Cités : Clarisse

Coiraton et Lyam Carre-Guiraut

- De l'École Jeanne d'Arc : Soline Vincent et Bartimée Martel

Tous ces jeunes élus représentent l'avenir de notre commune et incarnent l'espoir d'une génération engagée et déterminée à construire un avenir meilleur pour tous.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

CONCOURS DES MAISONS ET COMMERCES ILLUMINÉS : UNE TRADITION FÉRIQUE POURSUIVIE

Pour la troisième fois à la Voulte-sur-Rhône, la magie de Noël a brillé dans notre commune grâce au désormais traditionnel concours des maisons illuminées. C'est lors de la cérémonie des Vœux à la Population que M. le Maire Bernard Brottes, a récompensé les gagnants, accompagné par les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Le concours a vu la participation de 8 candidats répartis en trois catégories et pour la première fois, les commerçants ont été invités à prendre part au concours, permettant d'embellir encore davantage l'espace urbain.

La soirée de notation des candidats a été l'occasion d'une belle promenade pour Sylvie André-Coste, adjointe à l'Enseignement et à l'Enfance,

Jacques Volle, Conseiller Municipal et 7 élus du CMJ. Ensemble, ils ont parcouru les rues de la commune, admirant et évaluant les décorations lumineuses.

Des récompenses ont été choisies pour célébrer l'inventivité et l'esprit festif des participants : les premiers de chaque catégorie ont reçu un gnome de Noël, les seconds ont été honorés

par une plaque « Noël » lumineuse, et des petites maisons de Noël ont été offertes en lot de consolation aux autres participants.

Un événement qui s'inscrit dans la durée

Le concours des maisons et commerces illuminés n'est pas seulement un événement annuel, c'est une tradition qui se construit d'année en

année ; bien que l'année 2023 ait connu une interruption suite aux recommandations de l'État visant à réaliser des économies d'énergie ; et déjà nous attendons avec impatience la prochaine édition, confiants que l'esprit de Noël continuera de briller dans notre commune grâce à l'engagement et à la créativité de tous ses habitants.

ENSEIGNEMENT & ENFANCE

RAPPEL DES MODALITÉS D'INSCRIPTION À L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'école primaire est organisée en 3 cycles pédagogiques. Les inscriptions dans une école maternelle ou une école élémentaire relèvent de la compétence du Maire et le choix des écoles est déterminé par la carte scolaire communale.

DANS QUEL CAS EFFECTUER LA DÉMARCHE D'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?

Vous devez inscrire votre enfant auprès de la mairie dans les cas suivants : première scolarisation à l'école maternelle, première scolarisation à l'école élémentaire des Cités (entrée en classe de CP), première scolarisation sur la commune, déménagement entraînant un changement d'école.

L'INSCRIPTION SCOLAIRE EN 2 ÉTAPES :

ÉTAPE 1

Vous pouvez inscrire votre enfant dès maintenant pour la rentrée de septembre auprès des services scolaires de la ville. Le dossier est disponible à l'accueil ou sur le site internet de la mairie.

ÉTAPE 2

À l'issue de l'inscription administrative, un certificat d'inscription scolaire est établi par la mairie et remis directement au chef d'établissement de l'école concernée. Vous devez ensuite prendre rendez-vous avec la direction de l'école pour effectuer l'admission pédagogique de votre enfant.

CAS PARTICULIERS

■ POUR LES DEMANDES DE DÉROGATION INTRA-MUROS

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école différente de celle relevant de votre secteur géographique, vous devez obligatoirement déposer une demande de dérogation à la carte scolaire lors de la remise du dossier au service. Les dérogations constituent une exception. Votre demande doit être motivée et justifiée. Elle sera soumise à la commission de dérogation qui statue dans la limite des places disponibles.

■ POUR LES PERSONNES HÉBERGÉES

Joindre les photocopies des documents à fournir par la personne qui héberge.

■ POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS À LA VOULTE SUR RHONE

Joindre le(s) certificat(s) de radiation de l'établissement scolaire précédent.

SANTÉ & SOLIDARITÉ | CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE GOÛTER SPECTACLE DES AÎNÉS TOUJOURS AUSSI FESTIF



Le goûter Spectacle des anciens s'est tenu samedi 13 janvier 2024 à la Salle des Fêtes de La Voulte-sur-Rhône. Il est offert par le CCAS aux vouldains de 70 ans et plus. L'ambition de ce temps festif très apprécié est bien d'honorer les anciens. Monsieur le Maire, Bernard Brottes, 4 de ses adjoints, les membres et agents du CCAS étaient présents pour les entourer et s'assurer que chacun passe un bon moment. L'assemblée comptait près de 160 convives. Un temps incontournable qui a permis aux aînés de se rencontrer,

d'échanger et de se divertir. L'animation musicale assurée par Pacific Spectacle a bien évidemment contribué à l'ambiance festive. Nos aînés ont ainsi pris plaisir au spectacle puis ont rejoint la piste pour danser. Au terme du spectacle, un goûter gourmand leur a été servi sur de jolies tables décorées. Chaque convive a pu déguster de délicieuses mignardises accompagnées de boissons. Ce bel après-midi semble avoir atteint son objectif et réchauffé les cœurs de nos aînés.

Les personnes ne pouvant pas assister au spectacle ont bénéficié d'un panier gourmand dont la distribution a eu lieu à la Mairie et au Centre social, les mardis 23 et 30 et jeudi 25 janvier. Élus et agents du CCAS se sont mobilisés pour distribuer 530 paniers bien appréciés de nos aînés. Lors de cette distribution la proposition de café, jus de fruit et quelques friandises a permis d'instaurer aussi une part de convivialité.

UNE CONVENTION POUR UNE MUTUELLE COMMUNALE

Une convention de partenariat a été signée entre le CCAS et la compagnie d'assurance AXA.

Cette convention va permettre à un certain nombre d'habitants de La Voulte-sur-Rhône de disposer d'une mutuelle santé proposée à des tarifs attractifs et adaptée à leurs besoins : personnes âgées de 60 ans ou plus, travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles, fonctionnaires... Pour découvrir ce dispositif et savoir comment en profiter, il vous suffit de contacter l'agence AXA sur la commune de La Voulte-sur-Rhône. Leur objectif est d'étudier votre demande pour identifier vos besoins, et d'établir un devis personnalisé. Contact : 04.75.62.45.74

SANTÉ & SOLIDARITÉ | CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SOLIDARITÉ HABITATS : UNE AUTRE IDÉE DE LA SOLIDARITÉ



La cohabitation intergénérationnelle, c'est une opportunité de sécurité et de lien social pour les personnes âgées qui peuvent rester chez elles en toute quiétude grâce au partage de leur foyer avec des jeunes dynamiques. Et pour rendre cette expérience sécurisée et harmonieuse, c'est l'association Solidarité HABITATS qui est là pour les aider à créer des foyers où chaque génération trouve sa place avec bonheur et bienveillance.

La Cohabitation intergénérationnelle et solidaire, en quoi ça consiste ?

Le principe est simple : d'un côté une personne met une chambre au minimum à disposition, et de l'autre côté une personne propose en échange une présence rassurante, le partage de repas, des aides occasionnelles, ainsi qu'une participation financière aux charges. C'est surtout

l'occasion de partager des temps de vie communs.

Qui sont les hébergeurs ?

Des habitants qui ont envie d'accueillir dans un esprit de solidarité et d'échange, qui souhaitent vivre le plus longtemps possible à domicile.

Qui sont les hébergés ?

Des personnes qui ont un projet professionnel (études, apprentissage, formation,

stage, CDD, période d'essai, etc.) et qui s'engagent dans une solidarité réciproque.

Les cohabitations sont temporaires :

D'un mois à un an (renouvelable)

Les cohabitations sont solidaires :

Il n'y a pas de loyer, mais une participation relative aux charges peut être demandée. L'hébergé participe à la

vie quotidienne, sans se substituer aux services à domicile. Les deux parties sont gagnantes dans cet échange.

C'est une expérience originale qui se développe de plus en plus et c'est l'association Solidarité HABITATS qui assure l'accompagnement tout au long de la cohabitation.

CONTACT : 04 75 55 34 42



© Photos Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

ent de Sophie Elizéon, Préfète de l'Ardèche, M. Hervé
Luiiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, M. le
a CAPCA, et M. le maire de la Commune, Bernard Brottes.

CHRONOLOGIE DES ÉVÈNEMENTS CLÉS AVANT L'OUVERTURE

- **Début mars 2024** : la CAPCA finalisera les travaux de construction du site, marquant une étape cruciale vers l'achèvement du centre de formation.
- **Mars à juin 2024** : période consacrée aux aménagements intérieurs réalisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et l'IFARE, afin de préparer le site à accueillir ses premiers stagiaires et formateurs.
- **Juin 2024** : inauguration politique de l'ensemble du site, symbolisant l'engagement des autorités locales et régionales dans ce projet d'envergure.
- **Septembre 2024** : inauguration officielle du centre de formation, accompagnée d'une journée portes-ouvertes destinée à faire découvrir les installations, les formations proposées et à rencontrer l'équipe pédagogique.

“ LE « GRAND CARÉNAGE » OUI, MAIS C'EST QUOI ?

Le “Grand carénage” est un programme industriel visant à poursuivre l'exploitation des centrales nucléaires au-delà de 40 ans, en améliorant la sûreté des installations. Concrètement et en complément de la maintenance effectuée tout au long de l'année pour chacun des réacteurs, il s'agit de remplacer de gros composants (générateurs de vapeur, turbines, transformateurs, etc.), et de planifier des opérations de maintenance exceptionnelle.

110 000 emplois directs et indirects sont prévus pour l'ensemble de la filière nucléaire française. Les acteurs du territoire, pouvoirs publics et collectivités, se sont associés au groupe EDF afin de permettre au Grand carénage de bénéficier au territoire, notamment en termes de formations et d'emplois.

La parole à l'élu

Bernard BROTTES

Maire de La Voulte-sur-Rhône, Conseiller Communautaire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA)



« Je suis très heureux d'avoir contribué avec mon équipe à l'installation à La Voulte-sur-Rhône du plus grand centre de formation aux métiers du nucléaire de

France. C'est une aubaine pour le développement et l'attractivité de notre commune qui rayonnera sur tous les commerces et loueurs de notre territoire et bien au-delà. Je suis d'autant plus ravi car ce centre de formation est développé sur une ancienne friche industrielle et qu'il apporte un joli cliché dans la zone d'activité de la commune. Nos engagements en faveur du développement et de l'emploi sont une fois de plus respectés. »



RÉUNION PUBLIQUE

Retour d'expérience
sur la mise en place des
nouvelles consignes de tri
sélectif :

**Lundi 27 mai, à 20h
Salle Lucie Aubrac**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE

LE TRI SÉLECTIF SIMPLIFIÉ AVEC UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE POUR VOS ORDURES MÉNAGÈRES, DEPUIS LE 1^{ER} MARS

Le 21 février dernier, la salle des fêtes de La Voulte-sur-Rhône a accueilli une réunion publique cruciale pilotée par la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA), marquant une étape significative vers une gestion plus efficace des déchets.

Huit élus du Conseil municipal étaient présents. Au cœur des discussions, les nouvelles consignes de tri sélectif et les changements majeurs annoncés au 1er mars 2024 ont été exposés, témoignant de l'évolution notable du système de traitement des déchets grâce à la modernisation du centre de tri « MéTRIpolis » du Syndicat de traitement des déchets Ardèche-Drôme (SYTRAD), qui permet une séparation et un recyclage plus efficaces des différents matériaux.

Le message de cette réunion était clair et optimiste : le tri des emballages en métaux,

plastiques, papiers, journaux et magazines sera simplifié, tous ces matériaux pouvant désormais être déposés dans les colonnes de tri « jaune » ou « bleu ».

Une expérience menée en mai 2022 sur le territoire a révélé un volume important de produits recyclables encore présents dans nos poubelles. Face à l'augmentation des coûts de carburant et de traitement des déchets, le vice-président Gilbert Moulin, responsable du service déchets et eau de la CAPCA a donc souligné l'importance de l'engagement citoyen, indiquant qu'il est impératif

de changer les habitudes et de trier davantage pour alléger la charge pesant sur la gestion des déchets ménagers.

Pour les ordures ménagères résiduelles, 26 colonnes grises « gros volume » seront installées aux points d'apports volontaires déjà présents sur la commune. Tous les bacs à roulettes individuels seront retirés. Ce changement représente non seulement une avancée technique pour la CAPCA qui est la dernière communauté d'agglomération à mettre ce système en place, mais aussi un pas vers une plus grande responsabilisation

citoyenne face aux enjeux environnementaux. La simplification des consignes de tri est une invitation à chacun à jouer un rôle actif dans la préservation de l'environnement.

Monsieur le Maire, Bernard Brottes, a demandé une autre réunion publique pour faire un retour d'expérience. Celle-ci a été fixée au

lundi 27 mai prochain, à 20h, salle Lucie Aubrac !

Ne manquez pas cette opportunité pour venir faire part de vos propres remarques.

DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS BIENTÔT À LA VENTE

Dès mai 2024, la CAPCA mettra en vente des composteurs individuels (345 litres). Ces équipements seront accessibles à l'achat (au prix de 25€) dans les déchetteries pour tous les résidents de l'agglomération vivant dans une maison individuelle et désireux de s'équiper. Pour ceux qui habitent en immeuble collectif, il faudra cependant encore attendre une solution durable et en attendant, continuer de mettre les biodéchets dans les ordures ménagères (poubelles grises).

COMMENT ON FAIT POUR BIEN TRIER SES DÉCHETS !



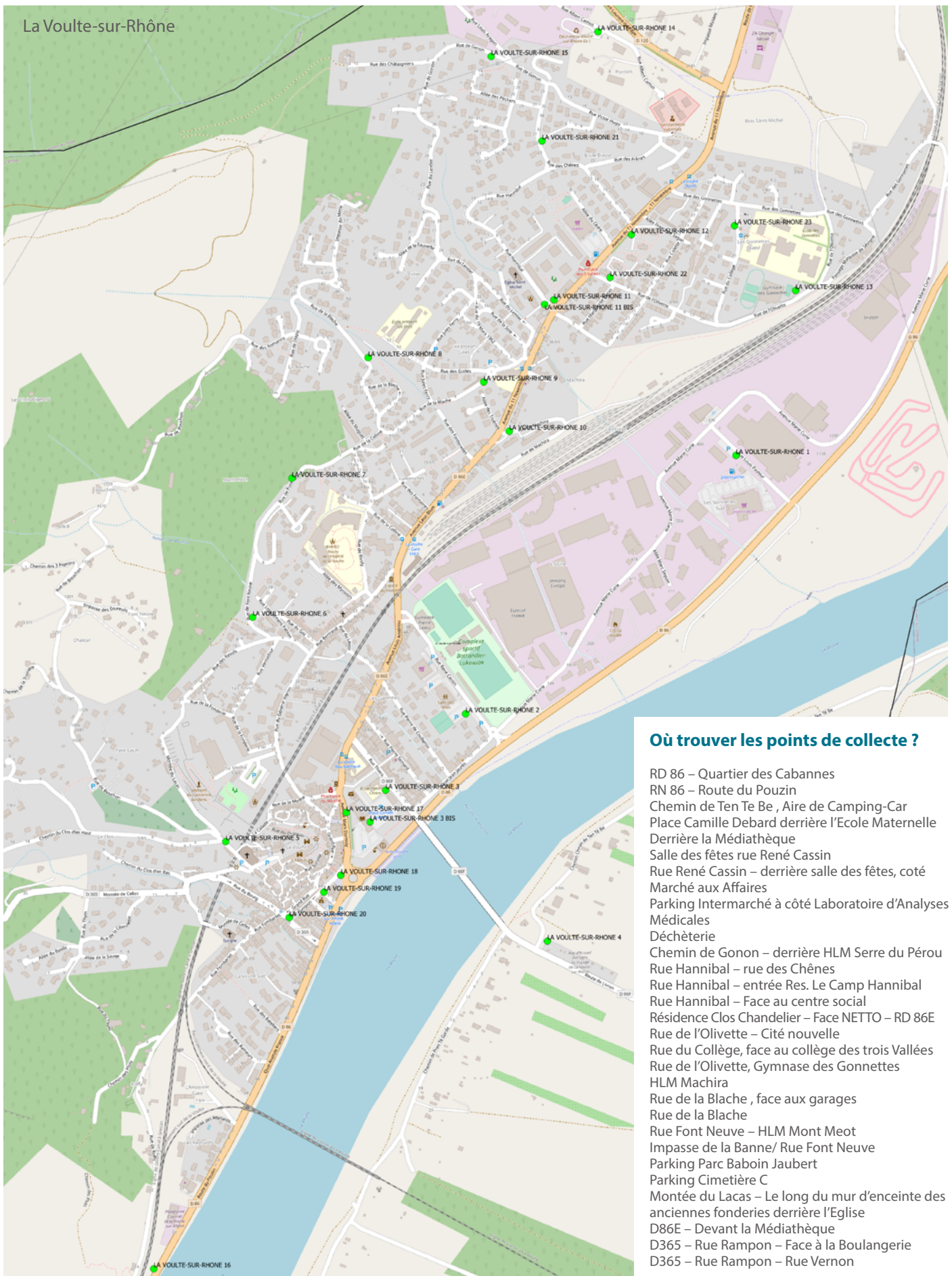
SI LA RÉPONSE À LA QUESTION « EST-CE UN EMBALLAGE ? » EST OUI, ALORS JE METS DANS LES POUBELLES JAUNES/BLEUES :

Bouteilles et flacons en plastique (lait, produits ménagers, shampoings), briques (crème fraîche, lait, jus de fruits), emballages en carton (biscuits, oeufs, compotes), pots de yaourt, tubes de dentifrice, paquets de chips ou de café, capsules, bouchons, couvercle de bocaux, gourdinettes, plastique type pack d'eau/jambon, barquettes en polystyrène ou aluminium, boîtes de conserve, canettes, aérosols, papiers, journaux, magazines, imprimés...

Je mets toujours le verre dans la poubelle verte : bouteilles en verre, bocaux en verre, pots de yaourt en verre, pot de confiture en verre... Le verre est recyclable à l'infini !

Enfin, je mets dans les ordures ménagères (poubelles grises), les petits objets qui ne peuvent pas être réutilisés ou trop sales : les emballages et papiers sales types couches-culottes de bébé, serviettes périodiques, cartons de pizza gras, mouchoirs en papier, pansements, coton-tiges, litière...

CARTE DES NOUVEAUX POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



Où trouver les points de collecte ?

- RD 86 – Quartier des Cabannes
- RN 86 – Route du Pouzin
- Chemin de Ten Te Be / Aire de Camping-Car
- Place Camille Debard derrière l'École Maternelle
- Derrière la Médiathèque
- Salle des fêtes rue René Cassin
- Rue René Cassin – derrière salle des fêtes, coté Marché aux Affaires
- Parking Intermarché à côté Laboratoire d'Analyses Médicales
- Déchèterie
- Chemin de Gonon – derrière HLM Serre du Pérou
- Rue Hannibal – rue des Chênes
- Rue Hannibal – entrée Res. Le Camp Hannibal
- Rue Hannibal – Face au centre social
- Résidence Clos Chandelier – Face NETTO – RD 86E
- Rue de l'Olivette – Cité nouvelle
- Rue du Collège, face au collège des trois Vallées
- Rue de l'Olivette, Gymnase des Gonnettes
- HLM Machira
- Rue de la Blache, face aux garages
- Rue de la Blache
- Rue Font Neuve – HLM Mont Meot
- Impasse de la Banne/ Rue Font Neuve
- Parking Parc Baboin Jaubert
- Parking Cimetière C
- Montée du Lacas – Le long du mur d'enceinte des anciennes fonderies derrière l'Eglise
- D86E – Devant la Médiathèque
- D365 – Rue Rampon – Face à la Boulangerie
- D365 – Rue Rampon – Rue Vernon



ÉCONOMIE

LA CARAVANE DES MÉTIERS : À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS DU TERRITOIRE

Nous vous l'annonçons dans le précédent numéro du magazine : le 18 mars, La Voulte-sur-Rhône était ville de départ et unique étape ardéchoise de l'évènement régional « La Caravane des métiers ».

Un évènement fédérant de nombreuses structures

La Caravane des Métiers est un évènement itinérant, créé par Auvergne-Rhône-Alpes Orientation. Elle fédère autour du Bus de l'orientation une dizaine de partenaires-exposants, issus de nombreux secteurs d'activité.

Sur la commune, les stands suivants ont répondu présent :

- ACORA BTP (Bâtiment et travaux publics)
- AFT (Transport et Logistique)
- AVENTURE DU VIVANT (Agriculture et Environnement)
- FIBOIS (Filière forêt et bois)

- FRTP (Travaux publics)
- LEEM (Médicament)
- UIMM (Industrie)
- POLYVIA (Plasturgie et Composite)
- OPCO EP (Entreprises de proximité)
- ARMÉE DE TERRE
- MARINE NATIONALE
- VAN INFORMATION JEUNESSE

La municipalité de La Voulte-sur-Rhône a œuvré en partenariat avec la Région, le Département, la CAPCA, la CCI, l'IFARE et EDF pour proposer un stand complémentaire. Ainsi, l'espace « Se former et

travailler près de chez soi » a permis de promouvoir les opportunités de travail et de formation du territoire.

Coup de projecteur sur l'emploi et la formation

Durant une journée, la Caravane des métiers a été fréquentée par plus de 1000 personnes dont une centaine de scolaires issus des établissements du secteur. Ouvert au grand public, des demandeurs d'emploi et personnes en reconversion ont pu y découvrir une multitude de filières et de postes à pourvoir.

Chaque structure avait prévu des supports ludiques et dynamiques percutants, comme des simulateurs ou des casques de réalité virtuelle. Une grande réussite !

Des stands... mais pas que !

Une inauguration officielle a eu lieu durant la matinée en présence des élus locaux et représentants des structures partenaires. Elle fut suivie d'une visite des stands puis d'un temps de prises de parole et d'échanges sur les perspectives et les projets du territoire.



ÉCONOMIE

BELLE DYNAMIQUE POUR LE MARCHÉ DU VENDREDI !

Regroupant plus d'une centaine d'emplacements, le marché hebdomadaire est un rendez-vous voultain incontournable. Pour le valoriser, le dynamiser, et remercier leur clientèle, les commerçants non-sédentaires développent des projets.

C'est ainsi qu'ils ont organisé une distribution de sacs isothermes le vendredi 15 décembre dernier, en partenariat avec la municipalité. À cette occasion, ce sont 500 sacs portant l'inscription « Marché de La Voulte-sur-Rhône », de fabrication française et provenant d'un fournisseur de la Drôme, qui ont été remis gracieusement aux clients de passage. Les commerçants prévoient de renouveler cette opération au printemps. De plus, en partenariat avec la Mairie et

la Fédération des Marchés de France, les commerçants non-sédentaires organisent un « Marché des Enfants » le 22 mars. Cette matinée d'animations n'a pas eu lieu à l'heure où nous écrivons ces lignes, mais d'ors et déjà, nous savons que les 150 élèves des écoles élémentaires voultaines en profiteront pour évoluer dans un marché miniature composé d'étals à hauteur d'enfants, créés pour l'occasion. Ils deviennent tantôt vendeurs de fruits et légumes, tantôt acheteurs munis d'une monnaie fictive.

Cet évènement original permettra de valoriser l'activité et l'offre du marché tout en sensibilisant les enfants à la consommation de produits frais et locaux.



LA VOULTE-SUR-RHÔNE

6 route de Beauchastel

04 75 41 44 05

agence.lavoultesurrhone@pf-ardrome-funeraire.fr

Permanence téléphonique - 24h/24 - 7j/7

**Pompes Funèbres
Marbrerie • Prévoyance obsèques**



FUNECAP SUD-EST - SAS au capital de 2 744 620 € rue du souvenir français
83390 CUERS - RCS Toulon 302 077 169 - N° ORIAS 07 027 908.

7 jours/7

STEF TAXI



À votre service

**TOUS TYPES DE TRANSPORTS
Médicalisés - Professionnels
Touristiques - Particuliers**

34, rue Pierre Semard - 07800 LA VOULTE/RHÔNE

Tél : 04 75 43 97 61

MOULIN EYRIEUX PLASTIC

Chaudronnerie Plastique

04 75 62 07 44

06 18 44 15 08 - 06 28 42 13 88

brice@moulin-eyrieux-plastic.fr

5 ROUTE DE LA VOULTE - BEAUCHASTEL



Maison Bois - Charpente - Abri voiture - Pergola

04 75 44 98 77 - contact@boiscop.fr - www.boiscop.net

LA VOULTE-SUR-RHÔNE



MOTRIO

SARL GARAGE RIFFARD

Vente véhicules neufs et occasion • Mécanique • Carrosserie • Peinture

34, quai Anatole France - 07800 LA VOULTE SUR RHÔNE
04 75 62 45 10 - garage.riffard0147@orange.fr

CARROSSERIE-PEINTURE

C. Taysseire



REPARATION TOUTES MARQUES
LIBRE CHOIX DU RÉPARATEUR
VÉHICULES DE COURTOISIE
REPLACEMENT DE PARE BRISE
VENTE / POSE / EQUILIBRAGE PNEUS
PASSAGE AU MARBRE
RENOVATION OPTIQUES

**EN CAS DE SINISTRE VOTRE ASSUREUR
NE PEUT PAS VOUS IMPOSER UN RÉPARATEUR**

Z.I. LA VIGNASSE - 07800 LA VOULTE

☎ 04 75 85 44 52 - carrosserietaysseire@orange.fr

AMÉNAGEMENT URBAIN

DES ARBRES PLANTÉS POUR UN AVENIR PLUS VERT



Le vendredi 9 février dernier, les élèves de la classe de 6^e 6 du Collège des Trois Vallées se sont réunis sur un terrain à proximité de l'école élémentaire des cités pour planter des arbres. Une action écologique en partenariat avec la Mairie, l'Office National des Forêts (ONF) et la classe de CM de l'école des cités, qui s'inscrit dans le cadre du projet des élèves éco-délégués du collège, intitulé « Urgence climatique, agissons ! ».

Pour concrétiser ce projet, il a d'abord fallu trouver un endroit propice à la plantation. Deux élèves éco-délégués ont alors rédigé un courrier, approuvé par M. Huan, principal du collège, et adressé au Maire pour solliciter un terrain. La réponse de la mairie a été positive puisqu'un terrain municipal était disponible tout près de l'école des Cités, offrant ainsi l'opportunité d'associer également les CM au projet.

Ensuite, il a fallu se procurer les arbres. Et c'est grâce à l'intervention de Mme Stéphanie Chave, professeure de sciences physiques et référente Éducation au Développement Durable (EDD), que Mme Christelle Chanal, professeure documentaliste, a été informée de l'appel à projet de l'ONF « La forêt s'invite à l'école ». Cette dernière a monté un dossier et la réponse positive de l'ONF a permis d'obtenir un lot d'arbres.

Deux agents des services techniques de la mairie ont préparé le terrain, tandis que les professeures Mme Dumont, Mme Chave et Mme Chanal ont accompagné les élèves le jour de la plantation. Même le grand-père d'une des élèves, ancien pépiniériste, s'est joint à l'équipe pour apporter son expérience et ses conseils.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste au collège, financé en grande partie par le département, appelé « Vers un collège éco-responsable ». Chaque niveau scolaire se voit attribuer une thématique spécifique, et celle des 6^{es} porte sur « La fragilité des écosystèmes », mettant ainsi l'accent sur l'importance de la préservation des forêts.

AMÉNAGEMENT URBAIN

ESPACES VERTS : UN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN RÉFLÉCHI



Au cœur de la commune, les croisements de la rue Hannibal et de l'avenue du 11 novembre, ainsi que la rue René Cassin et l'avenue Louis Antériou, étaient autrefois ornés de massifs d'arbustes vieillissants, témoins silencieux du passage du temps. Vieux de près de 30 ans, ces espaces étaient envahis par les mauvaises herbes et difficilement entretenables. Ils laisseront désormais place à un réaménagement réfléchi.

Consciente du défi imposé par le réchauffement climatique et les restrictions d'eau, chaque été, la commune opte pour des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement. Dans cette optique, le choix s'est porté sur des plantes méditerranéennes peu gourmandes en eau. Parmi elles, on retrouve des cactées résistantes au gel, des membres de la famille des palmiers comme les Chamaerops, ainsi que d'autres espèces végétales adaptées aux conditions locales. Ce choix stratégique permettra non seulement de réduire la consommation d'eau nécessaire à l'entretien des espaces verts, mais également de créer des paysages urbains originaux et attrayants.

Par ailleurs, le recours au paillage décoratif a été envisagé pour ses nombreux avantages. En plus d'apporter une touche esthétique aux massifs, le paillage permet de conserver l'humidité du sol, limitant ainsi les besoins en arrosage. Cette pratique contribue également à réduire la croissance des mauvaises herbes, réduisant ainsi la nécessité d'interventions régulières de désherbage.

Les espaces verts sont pour la plupart équipés de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte. Un choix technique qui permet une distribution précise et efficace de l'eau, limitant les gaspillages et favorisant une gestion raisonnée de cette ressource.

AMÉNAGEMENT URBAIN

ÉLARGISSEMENT DE LA RUE DE BOUCHON



Sur les hauteurs de la commune, la Rue de Bouchon a récemment subi une transformation majeure qui a apporté un soulagement significatif aux résidents et aux services d'urgence. Le problème principal de cette rue était le rétrécissement qui la rendait impraticable pour les véhicules de secours, en particulier les poids lourds. C'était une préoccupation majeure pour la sécurité publique, car l'accès restreint entravait la rapidité et l'efficacité des interventions d'urgence.

Pour remédier à cette situation, plusieurs étapes ont été nécessaires. Tout d'abord, il a fallu faire déplacer un poteau appartenant à Enedis, le gestionnaire du réseau électrique, pour libérer de l'espace. Ensuite, un mur de clôture a dû être démolé et reconstruit environ 50 centimètres plus loin de la route. Cela a permis d'atteindre la largeur de voirie nécessaire, fixée à 3,20 mètres, pour assurer un passage sûr et fluide des véhicules.

Une des étapes cruciales dans ce processus a été la négociation avec la propriétaire de la maison dont le terrain gênait l'élargissement de la voirie. Lorsque la maison a été vendue, la municipalité a pris l'initiative d'entamer des discussions avec la nouvelle propriétaire pour obtenir une rétrocession des 3,20 mètres nécessaires. Ces pourparlers ont abouti à un accord, débloquent ainsi le projet d'élargissement de la rue.

Les travaux ont débuté le 15 janvier et se sont achevés avec succès le 1er février, dans les délais prévus. Le coût total de cette opération s'est élevé à environ 30 000 euros TTC. Un investissement nécessaire pour garantir la sécurité et le bien-être des habitants de la Rue de Bouchon.

AMÉNAGEMENT URBAIN

TRAVAUX SUR LES ABORDS DU FUTUR TERRAIN DE PADEL



Le club de tennis local a récemment pris l'initiative de solliciter la commune pour la conversion du terrain de tennis existant en deux terrains de padel au sein du complexe sportif Battandier-Lukowiak. Après un examen minutieux du dossier et une évaluation des possibilités d'implantation, le conseil municipal a donné son feu vert à ce projet novateur.

Cependant, la transition n'a pas été sans défis. Pour accueillir les nouveaux terrains de padel, l'ancien terrain de tennis a dû être agrandi. Ce processus a nécessité l'intervention des services techniques municipaux, qui ont entrepris des travaux d'élargissement, y compris la coupe des poteaux et le retrait de la clôture existante.

L'enthousiasme autour de ce projet est renforcé par le soutien de l'ANS : Agence Nationale du Sport. Cette dernière, consciente de la popularité croissante du padel - notamment grâce à sa présence aux Jeux Olympiques - a accordé une subvention significative à hauteur de 61 553 euros TTC, pour la réalisation de ce projet.

En effet, le padel est un sport de raquette en plein essor, joué en double sur un court fermé. Fusion entre le tennis et le squash, la balle rebondit sur des murs de verre entourant le court, offrant ainsi des échanges dynamiques et excitants pour les joueurs et les spectateurs.





ERRATUM. Quelques corrections suite à la parution du magazine municipal n°15, janvier 2024.

- Concernant le cabinet d'infirmières situé 550 avenue Marie Curie, les noms des infirmières sont : Mme MONDET, Mme RISSON, Mme GARCIA, et Mme BONNARD. Leurs coordonnées téléphoniques sont le 04 75 62 00 29 ou le 06 10 15 62 00
- Le projet de commerce « KZN Donuts », qui devait être situé au 11 quai Jean Jaurès et dont l'ouverture était annoncé pour début janvier, ne verra malheureusement pas le jour. Nous regrettons de vous informer que cette initiative est désormais annulée.



BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE
7 rue Louis Aragon
07800 LA VOULTE SUR RHONE

ÉCONOMIE

BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE REYNAUD

L'entreprise REYNAUD TRAITEMENT THERMIQUE vous propose une borne de recharge pour voitures électriques ouverte 24h sur 24, 7 jour sur 7, et est l'une des plus rapides en Ardèche. Alimentée principalement par des panneaux solaires, elle offre 3 emplacements avec 2 types de prises : Un de Type 2 AC à

43 kW et deux de Type CCS2 pouvant atteindre 150 kW. Environ trente minutes suffisent pour une charge rapide, tandis que la prise Type 2 demande de deux à cinq heures selon les véhicules. Le paiement est simple via carte bancaire, badge dédié ou smartphone. Un espace d'attente

convivial avec des sanitaires sur place sont à disposition des usagers.

Cette initiative s'intègre à l'entreprise REYNAUD TRAITEMENT THERMIQUE, présente depuis 1998 sur le territoire.



LA MAISON.FR avec AGRIAL
04 75 62 20 37
835 Avenue Marie Curie

ÉCONOMIE

GAMME VERT DEVIENT LA MAISON.FR

L'enseigne LaMaison.fr se déploie en Rhône-Alpes avec 25 nouveaux magasins. Le magasin GAMME VERT de la Voulte passe donc sous cette enseigne. Le magasin a été rénové et a vu ses gammes évoluer pour répondre encore plus aux besoins de notre territoire. Il propose des offres

jardin, animalerie, bricolage et agricoles. Ce changement a été réalisé dans le cadre d'une fusion entre la coopérative NATURAPRO et AGRIAL avec la volonté de répondre aux attentes locales par une offre de proximité physique forte. Cette offre est complétée par un site d'achat en ligne grand

public, lamaison.fr et un site dédié aux besoins agricoles et ruraux, agrialpro.fr. L'équipe du magasin LaMaison.fr de La Voulte sera heureuse de vous accueillir pour une visite et un échange de vive voix sur ces évolutions.



IAD FRANCE : JUSTINE ET JORIS DUPUIS
Justine : 06 20 03 33 68 ou justine.dupuis@iadfrance.fr
Joris Dupuis : 06 89 40 01 60 ou joris.dupuis@iadfrance.fr

ÉCONOMIE

UN PROJETS IMMOBILIERS, PENSEZ JUSTINE ET JORIS DUPUIS

Après plus de 10 ans d'expérience chacun dans le domaine bancaire. Après une reconversion de cheffe d'entreprise dans l'architecture d'intérieur et la maîtrise d'ouvrage pour Justine. Après la reconversion en tant que chef d'entreprise dans le diagnostic immobilier pour Joris. Ce couple de Voultais décide de rassembler ses forces, son expertise, son expérience ainsi que son réseau au service de vos projets immobiliers. Au sein du réseau

IAD France ils vous accompagneront pour le mieux et vous conseilleront sur les biens et les stratégies à adopter dans un marché en constante évolution. Ils interviennent aussi bien sur notre commune que sur les secteurs 07800, vallée de l'Eyrieux, Loriol, Livron, Le Pouzin...

N'hésitez pas à consulter leurs pages :

Joris :

Facebook : [facebook.com/is_iad](https://www.facebook.com/is_iad)
Instagram : [joris_dupuis_](https://www.instagram.com/joris_dupuis_)

iad

LinkedIn : [linkedin.com/in/joris-dupuis-40a083211/](https://www.linkedin.com/in/joris-dupuis-40a083211/)
Site : www.iadfrance.fr/conseiller-immobilier/joris.dupuis

Justine :

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61550996247677>
Instagram : [justine_dupuis_iad](https://www.instagram.com/justine_dupuis_iad)
LinkedIn : www.linkedin.com/in/justine-dupuis-06701829b/
Site : <https://www.iadfrance.fr/conseiller-immobilier/justine.dupuis>



AUX TERRES NATURELLES
14, rue Ventadour
Tél : 06 75 43 07 39

ÉCONOMIE

CENTRE DE BIEN-ÊTRE : AUX TERRES NATURELLES

« Aux Terres Naturelles » est un centre de bien-être et de soins complémentaires au cœur de votre ville. Une équipe dynamique et bienveillante de praticiennes et praticiens en naturopathie, réflexologie, massage bien-être, shiatsu, soins énergétiques et magnétisme vous

accompagne dans votre recherche de mieux-être.

Si la vocation première du centre est de proposer des accompagnements individuels, des conférences, des ateliers et de la formation y sont également proposés. Rendre accessible au plus grand nombre les

soins complémentaires est une des valeurs des thérapeutes, ainsi des tarifs solidaires peuvent être proposés.

Visitez leur Facebook pour connaître l'actualité du lieu : Aux terres naturelles



BERINI SERVICES
06 77 72 69 35
berini.david.service@gmail.com

ÉCONOMIE

DAVID BERINI SERVICES

David Berini, résidant sur la commune, vous propose ses services en plomberie et électricité. Il intervient dans un rayon d'une demi-heure autour de La Voulte-sur-Rhône, en Drôme et en Ardèche. Monsieur Berini réalise des travaux d'électricité générale (remplacement de tableaux électriques, pose d'appareillages

comme des prises ou des interrupteurs...). Il intervient également en plomberie sanitaire (remplacement ou pose de chauffe-eau, de toilette, de meuble vasque, de douche ou de robinetterie). Sa spécialité ? La réfection complète des salles de bains.

Vous pouvez aussi bien le contacter pour une première installation,

du dépannage, ou du remplacement de matériel. N'hésitez pas à lui demander un devis gratuit par mail ou par téléphone et retrouvez les actualités de l'entreprise sur la page Facebook « Plomberie. électricité.dépannage »

LA MAJORITÉ

Nous sommes tous très étonnés quant à la manière toujours critique de la part de nos opposants qui cherche sans cesse à mettre les bâtons dans les roues de tous les projets que nous engageons. Cette méthode de travail de sape sans relâche toujours à la limite du harcèlement dont ils sont experts fragilise notre Mairie et déstabilise les agents.

La situation difficile du budget de la Mairie de La Voulte-sur-Rhône en matière de fonctionnement n'est pas nouvelle, c'est l'héritage d'une politique d'endettement menée par nos prédécesseurs pendant des décennies dont nous devons toujours assumer. Nous avons fait réaliser un audit financier dont tous les Elus pouvaient prendre connaissance qui fait apparaître clairement les trois principaux postes sur lesquels nous devons travailler pour faire des économies :

- Les charges de personnel
- Le CCAS
- La MJC

Sauf que toutes ces charges sont incompressibles et nous avons choisi de réorganiser ces services en fonction des départs en retraite, c'est pour cela que nous ne remplaçons pas certains postes vacants.

Concernant la maîtrise des dépenses liées aux fluides et aux énergies depuis le début de ce mandat, nous avons engagé suite à un audit énergétique un plan d'isolation thermique de tous les bâtiments communaux, nous venons de finir les écoles et nous continuerons pour cette année sur le gymnase P. LEULEU ; de plus, nous avons passé tous les éclairages de ces bâtiments en lumière LED .

Tous ces travaux et ces choix représentent des coûts importants pour notre municipalité, et il est facile lorsqu'on n'est pas aux commandes de les critiquer ou de dire que l'on aurait fait mieux surtout lorsqu'on ne les vote pas au budget.

Ne confondons pas intérêts politiques personnels avec l'intérêt général, nous ne sommes pas en campagne, ne vous inquiétez pas nous travaillons.

L'équipe municipale, toujours à votre écoute et à votre service, soucieuse et responsable de l'avenir de tous

L'OPPOSITION

Nous exprimons nos inquiétudes quant à la réaction du maire à l'article que nous avons publié dans Le Dauphiné Libéré. Plutôt que de répondre à l'analyse financière de l'audit qu'il a lui-même commandé, le maire a choisi de rester silencieux. Cette attitude soulève des questions sur ses intentions concernant le rapport d'analyse et la nécessité d'adopter des mesures pour le budget 2024 afin d'améliorer la situation financière de la commune.

Par ailleurs, le maire se présente comme une victime sans proposer de solutions concrètes. Selon le rapport d'expertise, la situation financière difficile découle non pas de la capacité de désendettement, mais des dépenses de fonctionnement excessives de la majorité au pouvoir.

Quelle option l'équipe majoritaire envisage-t-elle : Réduire et contrôler les dépenses de fonctionnement ?
- en ne remplaçant pas les postes vacants,
- en réduisant les charges des autres postes du budget, notamment les subventions ?

Nous nous opposons à ces mesures et préférons plutôt concentrer nos efforts sur la maîtrise des dépenses liées aux fluides et la renégociation des contrats de maintenance. Nous sommes également en faveur de la suppression de la location d'un véhicule de service utilisé uniquement par le maire, le seul dans le département à bénéficier de ce privilège. Augmenter les recettes par le biais de l'imposition risque d'accroître la charge financière des ménages. Par ailleurs, continuer à ne pas tenir ces promesses de bâtisseur est une bonne piste d'économie.

Il est crucial de souligner que nous ne remettons pas en question les compétences du personnel communal, mais dénonçons plutôt l'organisation chaotique des services, illustrée par le nombre élevé d'arrêts maladie et de départs, témoignant d'un manque d'attrait de la commune pour les employés. De plus, nous interrogeons le maire sur son dédouanement face aux éventuelles erreurs de procédure impliquant ses services et l'administration. Des excuses simples suffiront-elles ?

Nous précisons que c'est la CAPCA qui porte le projet du grand carénage et la CCI qui en assurera la gestion. De même, grâce au département, une nouvelle caserne verra le jour sur la commune. Le maire ne devrait pas se glorifier des actions entreprises par d'autres. En conclusion, nous nous interrogeons sur l'intérêt général de la ville lorsque le maire utilise un véhicule de service de la commune pour tous ses déplacements, notamment avec chauffeur.

Jimmy VERDOT et Martine VABRES



DÉCOUVREZ LES ACTIVITÉS ET LA CULTURE
DU GROUPE EN VISITANT NOTRE SITE

> www.groupe-fregate.com



DÉCOUVREZ TOUTES LES OFFRES DE POSTE
EN VISITANT NOTRE SITE



2, Allée des châtaigniers - 07800 Beauchastel
1200 av. Marie Curie - 07800 La Voulte-sur-Rhône

Chalvin
Opticiens

Florence et Lucie
Opticiennes diplômées

31, av. Marx Dormoy
LA VOULTE/RHÔNE




☎ **04 75 62 44 52**   Chalvin Opticiens

 **Raillon Autos Services**

Vente de véhicules
neufs et occasions
Réparation toutes marques



2 route de Beauchastel
ZA Grange Neuve
07800 La Voulte-sur-Rhône

 **RAILLON AUTOS SERVICES**
Tél. : 04 75 62 00 91
ford-lavoulte-raillon.fr



CUBIX

CONSTRUIRE
UN FUTUR DURABLE

04 75 55 41 21

- Constructeur immobiliers
- Expert en **gestion de projet**

SAS CUBIX
13 Rue Louis Aragon
07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE

Constructeur depuis 1976

www.cubix.group



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée, vous pouvez demander à la police municipale ou à la gendarmerie de surveiller votre résidence. Des patrouilles sont alors organisées pour passer à proximité de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Vous pouvez remplir le formulaire disponible sur le site internet de la commune ci-dessous et l'imprimer avant de vous rendre à la gendarmerie ou à la Police Municipale. Attention, toute demande doit être effectuée au moins 2 jours avant votre départ.

POINT INFO JEUNES (PIJ) ITINÉRANT - 11-30 ANS

Tu as entre 11 et 30 ans ? À la recherche d'un job, d'un stage, d'un emploi ? Besoin d'infos sur la scolarité, les études et les formations possibles ? Des questions sur la vie quotidienne, la santé, le logement... ? Envie d'aventures, d'expériences à l'international ? Besoin d'un coup de main pour tes projets ? Bienvenue au Point Info Jeunes (PIJ) itinérant !

RDV le 30 avril de 12h à 14h, au collège Les Trois Vallées.

MUR D'EXPRESSION LIBRE

La Ville de La Voulte-sur-Rhône a décidé de proposer une partie du mur du stade Battandier-Lukowiak comme mur d'expression libre à la pratique du graffiti, ouvert à tous ! Pour vous inscrire, deux possibilités : En récupérant le formulaire à l'accueil de la mairie, puis en le retournant complété. En complétant le formulaire directement en ligne, sur le site internet de la commune : www.lavoultesurhone.fr

SÉANCES DE CINÉMA 2024

Un vendredi par mois, à 20h30. À la salle des fêtes.

Tarifs : 6€/adulte, 4€/pour les - 14 ans

Vendredi 19 avril 2024

Vendredi 24 mai 2024

Vendredi 28 juin 2024

Pause de l'été

Vendredi 20 septembre 2024

Vendredi 25 octobre 2024

Vendredi 22 novembre 2024

Vendredi 20 décembre 2024

Pour connaître la programmation, RDV sur www.facebook.com/lavoulte ou sur www.lavoultesurhone.fr

Une navette de bus gratuite accompagne les spectateurs depuis le Centre Social Site Pierre Rabhi jusqu'à la Salle des Fêtes. Aller à partir de 19h45. Retour, à la fin du film.

ETAT CIVIL : PRENEZ VOS RDV EN LIGNE AVEC SYNBIRD

Vous pouvez prendre tous vos RDV liés aux services de l'état civil en ligne, directement depuis la plateforme **Synbird** 24H/24 et 7J/7. Il n'est pas nécessaire de créer de compte, la prise de RDV est simplifiée. Pour une carte d'identité par exemple, il suffit de compléter votre pré-demande sur le site de l'ANTS, puis de vous rendre sur Synbird (lien « prendre RDV » depuis la page d'accueil du site de la commune).

LE GUICHET NUMÉRIQUE POUR VOS DÉMARCHES D'URBANISME ÉVOLUE

Attention, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) change ! Il devient GU-CAPCA, mais reste toujours accessible depuis le site internet de la mairie, rubrique urbanisme : gu-capca.numerian.fr

Pour toute question, le service urbanisme reste disponible en mairie les mardis et vendredis de 09h00 à 12h00 et par email à : urbanisme@lavoulte.fr

L'ANNUAIRE UTILE

VOTRE MAIRIE

Tél. **04 75 62 40 44** | Email : mairie@lavoulte.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi & vendredi : 8h30 - 12h & 13h15 - 17h

Mardi & jeudi : 8h30 - 12h & 13h15 - 18h

POLICE MUNICIPALE

Composez le **04 75 62 39 82**

HORAIRES ET BILLETTERIE GARE SNCF

Avenue Léon Blum, Tél. 08 92 35 35 35

Jours et horaires d'ouverture : Le lundi et le vendredi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 17h45.

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

Composez le **04 75 41 15 74** pour connaître la pharmacie de garde dans votre secteur.

GENDARMERIE

Composez le **04 75 62 01 98**

ERDF PRÉVENANCE TRAVAUX !

Soyez alerté par email ou SMS d'une future coupure d'électricité pour raison de travaux. Un seul geste, simple et gratuit, inscrivez-vous sur : www.erdf-prevenance.fr